RCS : CRETEIL
Code greffe : 9401

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de CRETEIL atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2010 B 00571
Numéro SIREN : 493 876 700
Nom ou dénomination : OREGON

Ce dépôt a été enregistré le 07/08/2018 sous le numéro de dépôt 13096

Greffe du tribunal de commerce de Creteil : dépôt N°13096 en date du 07/08/2018

10B571

LE 07 AOUT 2018
SOUS LE N° 13096

COMPTES ANNUELS 2017

Période du 01/01/2017 au 31/12/2017

SARL OREGON

73 BOULEVARD DE BRANDEBOURG
94200 IVRY SUR SEINE

APE : 8299Z
SIRET : 493876700 00037

ARPADE
EXPERTS COMPTABLES

Sommaire

1. Comptes annuels **1**

Attestation d'Expert Comptable 3

Bilan actif 4

Bilan passif 5

Compte de résultat 7

Annexe 9

Règles et méthodes comptables *10*

Notes sur le bilan *13*

Autres informations *18*

2. Détail des comptes **19**

Soldes intermédiaires de gestion 20

Bilan détaillé 21

Compte de résultat détaillé 25

3. Liasse fiscale **29**

Attestation d'Expert Comptable

MISSION DE PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

Conformément aux termes de notre lettre de mission en date du 13/10/2013, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de la société SARL OREGON relatifs à l'exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017.

Les comptes annuels ci–joints, qui comportent 13 pages, se caractérisent par les données suivantes :

	[redacted]
Total bilan	**1 122 748**
Chiffre d'affaires	**1 824 398**
[redacted]	

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle du Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts–Comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Fait à LEVALLOIS PERRET
Le 15/05/2018

Duplicata
Certifié conforme
à l'original

OREGON SARL
73 bd Brandebourg 94200 Ivry sur Seine
RCS Créteil 493876700-siret
49387670000037
APE 8299Z-TVA FR 23 493 876 700

PATRICK NOBLEAUX
expert-comptable

COMPTES ANNUELS

Comptes annuels

Attestation d'Expert Comptable

MISSION DE PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

Conformément aux termes de notre lettre de mission en date du 13/10/2013, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de la société SARL OREGON relatifs à l'exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017.

Les comptes annuels ci–joints, qui comportent 13 pages, se caractérisent par les données suivantes :

	[redacted]
Total bilan	1 122 748
Chiffre d'affaires	1 824 398
[redacted]	

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle du Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts–Comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Fait à LEVALLOIS PERRET
Le 15/05/2018

PATRICK NOBLEAUX
expert-comptable

Bilan actif

Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	99 240	88 015	11 225	2 533
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions	6 689	3 491	3 198	4 034
Installations techniques, matériel et outillage industriels	38 123	6 252	31 871	7 311
Autres immobilisations corporelles	58 662	37 763	20 899	10 207
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	16 556		16 556	14 378
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	219 270	135 521	83 749	38 464
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)	34 850		34 850	22 101
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	715 985	150 188	565 797	438 114
Autres créances	301 322		301 322	272 921
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement	42		42	42
Disponibilités	112 833		112 833	42 843
Charges constatées d'avance (3)	24 154		24 154	3 725
TOTAL ACTIF CIRCULANT	1 189 187	150 188	1 038 999	779 745
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan passif

CAPITAUX PROPRES		
Capital	50 000	50 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	5 000	1 500
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	32 006	
Report à nouveau	117 829	117 829
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	**117 113**	**35 506**
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	321 948	204 835
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	137 729	206 491
Emprunts et dettes financières diverses (3)	3 969	4 144
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	341 193	222 999
Dettes fiscales et sociales	243 134	179 740
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	74 774	
Produits constatés d'avance (1)		
TOTAL DETTES	800 800	613 374
Ecarts de conversion passif		

(1) Dont à plus d'un an (a)	87 928	135 729
(1) Dont à moins d'un an (a)	712 872	477 645
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de résultat

PRODUITS						
Ventes de marchandises						
Production vendue	1 824 398	100,00	1 197 799	100,00	626 599	52,31
Production stockée	12 749	0,70	22 101	1,85	-9 352	-42,31
Subventions d'exploitation			1 000	0,08	-1 000	-100,00
Autres produits	116	0,01			116	
Total	**1 837 263**	**100,71**	**1 220 900**	**101,93**	**616 363**	**50,48**
CONSOMMATION M/SES & MAT						
Achats de marchandises						
Variation de stock (m/ses)						
Achats de m.p & aut.approv.						
Variation de stock (m.p.)						
Autres achats & charges externes	1 193 426	65,41	805 958	67,29	387 468	48,08
Total	**1 193 426**	**65,41**	**805 958**	**67,29**	**387 468**	**48,08**
MARGE SUR M/SES & MAT	**643 837**	**35,29**	**414 942**	**34,64**	**228 895**	**55,16**
CHARGES						
Impôts, taxes et vers. assim.	9 992	0,55	10 334	0,86	-342	-3,31
Salaires et Traitements	291 947	16,00	237 515	19,83	54 433	22,92
Charges sociales	130 389	7,15	99 526	8,31	30 863	31,01
Amortissements et provisions	50 458	2,77	19 440	1,62	31 018	159,55
Autres charges	204	0,01	7 982	0,67	-7 779	-97,45
Total	**482 990**	**26,47**	**374 798**	**31,29**	**108 192**	**28,87**
RESULTAT D'EXPLOITATION	**160 847**	**8,82**	**40 145**	**3,35**	**120 702**	**300,67**
Produits financiers	1 830	0,10	52		1 778	NS
Charges financières	4 025	0,22	6 736	0,56	-2 711	-40,25
Résultat financier	**-2 195**	**-0,12**	**-6 684**	**-0,56**	**4 489**	**-67,16**
Opérations en commun						
RESULTAT COURANT	**158 652**	**8,70**	**33 461**	**2,79**	**125 192**	**374,14**
Produits exceptionnels	2 443	0,13	2 918	0,24	-475	-16,26
Charges exceptionnelles	4 538	0,25	726	0,06	3 812	525,42
Résultat exceptionnel	**-2 094**	**-0,11**	**2 192**	**0,18**	**-4 287**	**-195,54**
Participation des salariés						
Impôts sur les bénéfices	39 445	2,16	147	0,01	39 298	NS

COMPTES ANNUELS

Annexe

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SARL OREGON

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2017, dont le total est de 1 122 748 euros
et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 117 113 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2017 au 31/12/2017.

Les notes ou tableaux ci–après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2017 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2016-07 du 4 Novembre 2016 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.
Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Règles et méthodes comptables

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

* Agencements des constructions : 10 à 20 ans
* Installations techniques : 5 à 10 ans
* Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
* Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
* Matériel de bureau : 5 à 10 ans
* Matériel informatique : 3 ans
* Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.
L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Règles et méthodes comptables

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant aux rémunérations éligibles de l'année civile 2017 a été constaté pour un montant de 10 193 euros. Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit correspondant a été porté au crédit du compte 649 – Charges de personnel – CICE.

Le produit du CICE comptabilisé au titre de l'exercice vient en diminution des charges d'exploitation et est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

- Frais d'établissement et de développement			
- Fonds commercial			
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	87 240	12 000	99 240
Immobilisations incorporelles	**87 240**	**12 000**	**99 240**
- Terrains			
- Constructions sur sol propre			
- Constructions sur sol d'autrui			
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	6 689		6 689
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	9 070	29 053	38 123
- Installations générales, agencements aménagements divers	8 083	2 594	10 677
- Matériel de transport			
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	31 602	16 383	47 985
- Emballages récupérables et divers			
- Immobilisations corporelles en cours			
- Avances et acomptes			
Immobilisations corporelles	**55 444**	**48 030**	**103 474**
- Participations évaluées par mise en équivalence			
- Autres participations			
- Autres titres immobilisés			
- Prêts et autres immobilisations financières	14 378	2 178	16 556
Immobilisations financières	**14 378**	**2 178**	**16 556**

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions	12 000	48 030	2 178	62 208
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions				
Scissions				
Mises hors service				

Amortissements des immobilisations

- Frais d'établissement et de développement			
- Fonds commercial			
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	84 707	3 308	88 015
Immobilisations incorporelles	**84 707**	**3 308**	**88 015**
- Terrains			
- Constructions sur sol propre			
- Constructions sur sol d'autrui			
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	2 655	836	3 491
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	1 759	4 493	6 252
- Installations générales, agencements aménagements divers	7 014	906	7 920
- Matériel de transport			
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	22 464	7 379	29 843
- Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles	**33 892**	**13 614**	**47 505**

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 1 058 018 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	16 556		16 556
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	715 985	715 985	
Autres	301 322	301 322	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	24 154	24 154	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 50 000,00 euros décomposé en 5 000 titres d'une valeur nominale de 10,00 euros.

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 800 800 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	137 729	49 801	87 928	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	341 193	341 193		
Dettes fiscales et sociales	243 134	243 134		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	78 743	78 743		
Produits constatés d'avance				

(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	68 762
(**) Dont envers les associés	3 969

Charges à payer

Fournisseurs - fact. non parvenues	287 871
Dettes provis. pr congés à payer	19 019
Charges sociales s/congés à payer	7 608
taxe apprentissage a payer	1 874
Taxe formation à payer	1 516
Etat - autres charges à payer	795
Clients - RRR à accorder	3 797
Divers - charges à payer	7 112

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance	
Charges constatées d avance	24 154

Autres informations

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière de reconstitution de leur fonds de roulement. Les fonds provenant de ce crédit d'impôt serviront principalement à ce poste.

COMPTES ANNUELS

Détail des comptes

Soldes intermédiaires de gestion

Ventes de marchandises						
Coût d'achats marchandises vendues						
MARGE COMMERCIALE						
Production vendue	1 824 398,23	100,00	1 197 799,09	100,00	626 599,14	52,31
Production stockée	12 749,12	0,70	22 100,88	1,85	-9 351,76	-42,31
Production immobilisée						
Cie de matières et sous-traitance	328 633,33	18,01	5 805,00	0,48	322 828,33	NS
MARGE DE PRODUCTION	1 508 514,02	82,69	1 214 094,97	101,36	294 419,05	24,25
CHIFFRE D'AFFAIRES H.T	1 824 398,23	100,00	1 197 799,09	100,00	626 599,14	52,31
MARGE BRUTE GLOBALE	1 508 514,02	82,69	1 214 094,97	101,36	294 419,05	24,25
Autres achats et charges externes	864 792,79	47,40	800 152,77	66,80	64 640,02	8,08
VALEUR AJOUTEE	643 721,23	35,28	413 942,20	34,56	229 779,03	55,51
Subventions d'exploitation			1 000,00	0,08	-1 000,00	-100,00
Impôts, taxes et verst assimilés	9 991,97	0,55	10 334,39	0,86	-342,42	-3,31
Charges de personnel	422 336,38	23,15	337 040,51	28,14	85 295,87	25,31
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	211 392,88	11,59	67 567,30	5,64	143 825,58	212,86
Reprises s/ charges et Transferts						
Autres produits	115,70	0,01			115,70	
Dot. amortissements et provisions	50 458,00	2,77	19 440,46	1,62	31 017,54	159,55
Autres charges	203,52	0,01	7 982,26	0,67	-7 778,74	-97,45
RESULTAT D'EXPLOITATION	160 847,06	8,82	40 144,58	3,35	120 702,48	300,67
Quote part résultat en commun						
Produits financiers	1 829,75	0,10	51,81		1 777,94	NS
Charges financières	4 024,50	0,22	6 735,62	0,56	-2 711,12	-40,25
RESULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	158 652,31	8,70	33 460,77	2,79	125 191,54	374,14
Produits exceptionnels	2 443,13	0,13	2 917,69	0,24	-474,56	-16,26
Charges exceptionnelles	4 537,51	0,25	725,51	0,06	3 812,00	525,42
Résultat exceptionnel	-2 094,38	-0,11	2 192,18	0,18	-4 286,56	-195,54
Participation des salariés						
Impôts sur les bénéfices	39 445,00	2,16	147,00	0,01	39 298,00	NS

Bilan détaillé

Immobilisations incorporelles				
Concessions, brevets et droits assimilés				
205000 - Concessions et droits similaires	99 239,55		99 239,55	87 239,55
280500 - Amortis. concess. & droits simil.		88 015,02	-88 015,02	-84 706,69
	99 239,55	88 015,02	11 224,53	2 532,86
Immobilisations corporelles				
Constructions				
213500 - Installations générales	6 688,96		6 688,96	6 688,96
281350 - Amortis. agencements constructi		3 490,80	-3 490,80	-2 654,68
	6 688,96	3 490,80	3 198,16	4 034,28
Installations techniques, matériel et outillage				
215000 - Install. tech. mat. outil. indus.	29 052,62		29 052,62	
215400 - Matériel industriel	9 070,00		9 070,00	9 070,00
281500 - Amortis. matériel et outillage		6 251,70	-6 251,70	-1 759,02
	38 122,62	6 251,70	31 870,92	7 310,98
Autres immobilisations corporelles				
218100 - Instal.gales, agenct, aménagt.di	10 677,00		10 677,00	8 083,00
218300 - Matériel de bureau	46 367,24		46 367,24	29 984,21
218400 - Mobilier	1 618,10		1 618,10	1 618,10
281810 - Amortis. instal. gales, agenct. di		7 919,90	-7 919,90	-7 013,95
281830 - Amortis. matér.bureau et inform		28 887,74	-28 887,74	-21 913,32
281840 - Amortis. mobilier		955,34	-955,34	-550,81
	58 662,34	37 762,98	20 899,36	10 207,23
Immobilisations financières				
Autres immobilisations financières				
275000 - Dépôts et cautionnements	16 556,41		16 556,41	14 378,41
	16 556,41		16 556,41	14 378,41
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	**219 269,88**	**135 520,50**	**83 749,38**	**38 463,76**
Stocks				
En cours de production de services				
341000 - Etudes en cours	34 850,00		34 850,00	22 100,88
	34 850,00		34 850,00	22 100,88
Créances				
Clients et comptes rattachés				
411000 - Clients	575 119,56		575 119,56	421 028,72
416000 - Clients douteux ou litigieux	140 865,53		140 865,53	133 737,53
491000 - Dépréciations comptes clients		150 188,28	-150 188,28	-116 652,31
	715 985,09	150 188,28	565 796,81	438 113,94
Fournisseurs débiteurs				
401000 - Fournisseurs	41 452,74		41 452,74	14 343,60
	41 452,74		41 452,74	14 343,60
Personnel				
428103 - Ndf Pierre Emmanuel				1 205,59
428104 - NOTE DE FRAIS BENJAMIN S	1,30		1,30	
428105 - NOTE DE FRAIS ESTHIAGGI	131,42		131,42	
428150 - FRAIS CAUVIN NON RENSEIG	3 786,47		3 786,47	976,17
428160 - CB EMMANUEL NON RESAIG	2 750,18		2 750,18	614,91
428180 - TICKETS PERDUS YT	424,60		424,60	
428190 - NOTE DE FRAIS LYDIA GOUT	152,82		152,82	
	7 246,79		7 246,79	2 796,67

Bilan détaillé

Etat, Impôts sur les bénéfices				
444000 - Etat - impôts sur les bénéfices				26 422,82
				26 422,82
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires				
445627 - TVA sur immobilisations	1 198,10		1 198,10	2 531,95
445667 - TVA	56 602,89		56 602,89	55 663,63
445670 - Crédit de TVA à reporter	29 061,00		29 061,00	
445800 - Régularisation de TVA collectée				18 167,83
445801 - Régularisation de TVA déductibl				18 531,00
445860 - TVA sur factures non parvenues	40 111,33		40 111,33	11 275,79
445870 - TVA sur factures à établir	632,81		632,81	
	127 606,13		127 606,13	106 170,20
Autres créances				
455120 - SCI MELEZE	1 259,50		1 259,50	1 259,50
455400 - C/c essence think sarl	123 757,03		123 757,03	121 928,11
	125 016,53		125 016,53	123 187,61
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
506000 - parts banque	20,00		20,00	20,00
506100 - PARTS SOCIALES SG	22,00		22,00	22,00
	42,00		42,00	42,00
Disponibilités				
512000 - Banque caisse epargne	5 729,30		5 729,30	15 255,94
512200 - compte excédent CE	72 572,90		72 572,90	1 649,51
512300 - banque hsbc	34 525,59		34 525,59	25 931,70
530000 - Caisse	5,46		5,46	5,46
	112 833,25		112 833,25	42 842,61
Charges constatées d'avance				
486000 - Charges constatées d'avance	24 154,28		24 154,28	3 724,75
	24 154,28		24 154,28	3 724,75
TOTAL ACTIF CIRCULANT	**1 189 186,81**	**150 188,28**	**1 038 998,53**	**779 745,08**
COMPTES DE REGULARISATION				

Bilan détaillé

Capital social ou individuel		
101300 - Capital souscrit-appelé, versé	50 000,00	50 000,00
	50 000,00	50 000,00
Réserve légale		
106100 - Réserve légale	5 000,00	1 500,00
	5 000,00	1 500,00
Autres réserves		
106800 - Autres réserves	32 005,95	
	32 005,95	
Report à nouveau		
110000 - Report à nouveau (solde créditeur)	117 828,63	117 828,63
	117 828,63	117 828,63
Résultat de l'exercice	**117 112,93**	**35 505,95**
TOTAL CAPITAUX PROPRES	**321 947,51**	**204 834,58**
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Emprunts		
164200 - Emprunt 110 k€		19 358,04
164400 - Emprunt 50k€	19 003,39	29 036,53
164500 - Emprunt CE 200 K€	118 725,89	158 096,51
	137 729,28	206 491,08
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	137 729,28	206 491,08
Emprunts et dettes financières diverses		
168800 - Intérêts courus		174,96
		174,96
Emprunts et dettes financières diverses - Associés		
455000 - Associés	189,00	189,00
455130 - CC MO DOUGLAS	3 780,00	3 780,00
	3 969,00	3 969,00
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
401000 - Fournisseurs	53 322,49	156 903,40
408100 - Fournisseurs - fact. non parvenues	287 870,81	66 095,56
	341 193,30	222 998,96
Personnel		
421000 - Personnel - rémunérations dues	5 100,45	17 837,01
428101 - Relevé CB CAUVIN	1 825,13	990,96
428103 - Ndf Pierre Emmanuel	12,64	
428104 - NOTE DE FRAIS BENJAMIN STEFF		1,70
428108 - NDF YANN THIBAULT	681,06	
428119 - NOTE DE FRAIS LAFRIDI	10,00	10,00
428170 - CB FACTURE LYDIA	1 344,98	
428200 - Dettes provis. pr congés à payer	19 019,00	11 539,64
	27 993,26	30 379,31
Organismes sociaux		
431000 - Sécurité sociale	32 934,38	14 152,54
437000 - Autres organismes sociaux		923,13
437200 - Caisse de retraite salariés	10 280,62	5 717,03
437310 - Caisse GAN	230,54	1 711,24
437820 - Prévoyance Groupe Mornay	1 914,48	496,39
438200 - Charges sociales s/congés à payer	7 607,60	4 385,06
438610 - taxe apprentissage a payer	1 873,82	1 536,56
438620 - Taxe formation à payer	1 515,60	1 559,17

Bilan détaillé

	56 357,04	30 481,12
Etat, Impôts sur les bénéfices		
444000 - Etat - impôts sur les bénéfices	26 248,18	
	26 248,18	
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires		
445510 - TVA à décaisser	14 225,00	12 740,00
445710 - TVA collectée		79 266,78
445717 - TVA collectée	115 553,66	24 643,74
445875 - TVA collectée à 7%	1 962,31	1 962,31
	131 740,97	118 612,83
Autres dettes fiscales et sociales		
448600 - Etat - autres charges à payer	795,00	267,00
	795,00	267,00
Dettes fiscales et sociales	243 134,45	179 740,26
Autres dettes		
411000 - Clients	63 865,51	
419800 - Clients - RRR à accorder	3 796,86	
468600 - Divers - charges à payer	7 112,00	
	74 774,37	
TOTAL DETTES	**800 800,40**	**613 374,26**

Compte de résultat détaillé

PRODUITS						
Ventes de marchandises						
Production vendue						
701000 - Ventes de produits finis			4 614,20	0,39	-4 614,20	-100,00
706000 - Prestations de services	1 826 662,28	100,12	1 193 184,89	99,61	633 477,39	53,09
708000 - Produits des activités annexes	-2 264,05	-0,12			-2 264,05	
	1 824 398,23	100,00	1 197 799,09	100,00	626 599,14	52,31
Production stockée						
713400 - Variation encours product. servi	12 749,12	0,70	22 100,88	1,85	-9 351,76	-42,31
	12 749,12	0,70	22 100,88	1,85	-9 351,76	-42,31
Subventions d'exploitation						
740000 - Subventions d'exploitation			1 000,00	0,08	-1 000,00	-100,00
			1 000,00	0,08	-1 000,00	-100,00
Autres produits						
758000 - Produits divers gestion courante	115,70	0,01			115,70	
	115,70	0,01			115,70	
Total	**1 837 263,05**	**100,71**	**1 220 899,97**	**101,93**	**616 363,08**	**50,48**
CONSOMMATION M/SES & MAT						
Achats de marchandises						
Variation de stock (m/ses)						
Achats de m.p & aut.approv.						
Variation de stock (m.p.)						
Autres achats & charges externes						
604000 - Achats d'études et prestations	328 343,33	18,00	5 805,00	0,48	322 538,33	NS
606000 - NOTE DE FRAIS YANN THIBA	116,05	0,01			116,05	
606100 - Achats fournitures non stockable	2 591,69	0,14	2 736,36	0,23	-144,67	-5,29
606300 - Achats de petit équipement	10 629,88	0,58	6 312,23	0,53	4 317,65	68,40
606400 - Achats fournitures administrative	4 870,59	0,27	3 801,75	0,32	1 068,84	28,11
609400 - R.R.R.obtenus s/ach.étud. & pr.	290,00	0,02			290,00	
611000 - Sous-traitance générale	525 090,60	28,78	554 581,89	46,30	-29 491,29	-5,32
613000 - Locations	19 250,99	1,06	1 715,00	0,14	17 535,99	NS
613200 - Locations immobilières	35 761,92	1,96	28 030,00	2,34	7 731,92	27,58
613201 - Location REGUS	1 467,64	0,08			1 467,64	
613300 - Location ARVAL			8 629,34	0,72	-8 629,34	-100,00
613500 - Locations mobilières	5 479,80	0,30			5 479,80	
613700 - locations ARVAL	3 800,24	0,21			3 800,24	
614000 - Charges locatives & copropriété			1 638,85	0,14	-1 638,85	-100,00
615000 - Entretien et réparations	2 919,34	0,16	1 163,31	0,10	1 756,03	150,95
615200 - Entretien immobilier			370,00	0,03	-370,00	-100,00
615500 - Entretien sur biens mobiliers	3 600,00	0,20	3 804,90	0,32	-204,90	-5,39
615600 - Maintenance	23 271,34	1,28	21 194,67	1,77	2 076,67	9,80
615610 - balance 31122016	17 638,30	0,97	14 192,20	1,18	3 446,10	24,28
616000 - Primes d'assurance	93 679,78	5,13	1 147,67	0,10	92 532,11	NS
616100 - Assurances multirisques			1 146,80	0,10	-1 146,80	-100,00
616200 - Assurances responsabilité civile			50 245,50	4,19	-50 245,50	-100,00
616380 - Assurances emprunt	2 286,01	0,13	2 422,20	0,20	-136,19	-5,62
618000 - Divers	624,01	0,03			624,01	
618300 - Documentation technique	917,89	0,05	1 156,00	0,10	-238,11	-20,60
618500 - Frais de colloques, de séminaire	6 891,95	0,38	5 479,00	0,46	1 412,95	25,79
621100 - Personnel intérimaire	9 190,65	0,50			9 190,65	

Compte de résultat détaillé

621400 - Personnel prêté			36 396,35	3,04	-36 396,35	-100,00
622200 - Commissions et courtages sur v			250,00	0,02	-250,00	-100,00
622600 - Honoraires	15 573,50	0,85	8 967,52	0,75	6 605,98	73,67
622700 - Frais d'actes et contentieux	725,59	0,04			725,59	
623000 - Publicité	160,23	0,01	11 592,61	0,97	-11 432,38	-98,62
623100 - Annonces et insertions	8 800,12	0,48	74,98	0,01	8 725,14	NS
623300 - Foires et expositions			141,67	0,01	-141,67	-100,00
623400 - Cadeaux à la clientèle	500,00	0,03	1 378,29	0,12	-878,29	-63,72
623600 - Catalogues et imprimés	249,35	0,01			249,35	
623700 - Pubications	431,47	0,02	801,08	0,07	-369,61	-46,14
624100 - Transports sur achats	51,67				51,67	
624200 - Transports sur ventes			19,00		-19,00	-100,00
624300 - Transports divers			82,40	0,01	-82,40	-100,00
625100 - Voyages et déplacements	20 965,59	1,15	13 628,42	1,14	7 337,17	53,84
625700 - Réceptions	15 734,70	0,86	639,25	0,05	15 095,45	NS
625800 - Frais non renseignés	7 112,00	0,39			7 112,00	
626000 - Frais postaux	17 234,85	0,94	11 038,89	0,92	6 195,96	56,13
627000 - Services bancaires	7 175,05	0,39	5 374,64	0,45	1 800,41	33,50
	1 193 426,12	65,41	805 957,77	67,29	387 468,35	48,08
Total	**1 193 426,12**	**65,41**	**805 957,77**	**67,29**	**387 468,35**	**48,08**
MARGE SUR M/SES & MAT	**643 836,93**	**35,29**	**414 942,20**	**34,64**	**228 894,73**	**55,16**
CHARGES						
Impôts, taxes et vers. assim.						
631200 - Taxe d'apprentissage	1 873,82	0,10	1 574,56	0,13	299,26	19,01
633000 - balance 31122016			469,66	0,04	-469,66	-100,00
633300 - Formation continue (organisme)	1 515,60	0,08	829,65	0,07	685,95	82,68
635110 - Contribut° économique territori	3 702,00	0,20	3 708,66	0,31	-6,66	-0,18
635120 - Taxes foncières			3 183,86	0,27	-3 183,86	-100,00
635130 - Autres impôts locaux	2 900,55	0,16			2 900,55	
635140 - Taxes sur les véhicules sociétés			547,00	0,05	-547,00	-100,00
635400 - Vignettes automobiles			21,00		-21,00	-100,00
	9 991,97	0,55	10 334,39	0,86	-342,42	-3,31
Salaires et Traitements						
641000 - remunérations salariés	281 868,77	15,45	231 857,48	19,36	50 011,29	21,57
641200 - Congés payés	7 479,36	0,41	-719,13	-0,06	8 198,49	NS
641300 - Primes et gratifications	250,00	0,01			250,00	
641400 - Indemnités et avantages divers	2 349,17	0,13	6 376,33	0,53	-4 027,16	-63,16
	291 947,30	16,00	237 514,68	19,83	54 432,62	22,92
Charges sociales						
645100 - Cotisations à l'URSSAF	81 493,58	4,47	63 425,98	5,30	18 067,60	28,49
645300 - Cotisations aux caisses de retrai	4 863,11	0,27	3 180,28	0,27	1 682,83	52,91
645310 - Cotisations retraites (cadres)	20 109,11	1,10	22 394,20	1,87	-2 285,09	-10,20
645330 - Cotisations mutuelle	4 286,54	0,23	2 270,94	0,19	2 015,60	88,76
645340 - Cotisations prévoyance	3 990,16	0,22	2 794,52	0,23	1 195,64	42,79
645800 - Cotisations autres organism. soc	3 222,54	0,18	-518,14	-0,04	3 740,68	-721,94
647100 - cheques déjeuner	21 180,04	1,16	14 080,68	1,18	7 099,36	50,42
647500 - Médecine du travail et pharmaci	1 437,00	0,08	1 000,00	0,08	437,00	43,70
648000 - Autres charges de personnel			526,37	0,04	-526,37	-100,00
649000 - Crédit d'impôt compétitivité entr	-10 193,00	-0,56	-9 629,00	-0,80	-564,00	5,86

Compte de résultat détaillé

	130 389,08	7,15	99 525,83	8,31	30 863,25	31,01
Amortissements et provisions						
681110 - Dot. amort. s/immobil. incorporel	3 308,33	0,18	4 549,04	0,38	-1 240,71	-27,27
681120 - Dot. amort. s/immobil. corporel.	13 613,70	0,75	5 072,09	0,42	8 541,61	168,40
681740 - Dot. prov. dépréc. créances clie	33 535,97	1,84	9 819,33	0,82	23 716,64	241,53
	50 458,00	2,77	19 440,46	1,62	31 017,54	159,55
Autres charges						
654000 - Pertes s/créances irrécouvrable	167,58	0,01	7 982,26	0,67	-7 814,68	-97,90
658000 - Charges diverses gestion coura	35,94				35,94	
	203,52	0,01	7 982,26	0,67	-7 778,74	-97,45
Total	**482 989,87**	**26,47**	**374 797,62**	**31,29**	**108 192,25**	**28,87**
RESULTAT D'EXPLOITATION	**160 847,06**	**8,82**	**40 144,58**	**3,35**	**120 702,48**	**300,67**
Produits financiers						
761000 - Produits de participations	0,83		51,81		-50,98	-98,40
768000 - Autres produits financiers	1 828,92	0,10			1 828,92	
	1 829,75	0,10	51,81		1 777,94	NS
Charges financières						
661160 - Intérêts sur emprunts et dettes	3 729,96	0,20	5 514,78	0,46	-1 784,82	-32,36
661600 - Intérêts bancaires	291,70	0,02	1 220,84	0,10	-929,14	-76,11
666000 - Pertes de change	2,84				2,84	
	4 024,50	0,22	6 735,62	0,56	-2 711,12	-40,25
Résultat financier	**-2 194,75**	**-0,12**	**-6 683,81**	**-0,56**	**4 489,06**	**-67,16**
Opérations en commun						
RESULTAT COURANT	**158 652,31**	**8,70**	**33 460,77**	**2,79**	**125 191,54**	**374,14**
Produits exceptionnels						
771800 - Autres produits except. de gesti	500,00	0,03	1,02		498,98	NS
772000 - Produits des exercices antérieur	1 943,13	0,11			1 943,13	
775000 - Produits cessions éléments d'ac			2 916,67	0,24	-2 916,67	-100,00
	2 443,13	0,13	2 917,69	0,24	-474,56	-16,26
Charges exceptionnelles						
671200 - Pénalités et amendes	847,51	0,05	724,80	0,06	122,71	16,93
671800 - Autres charges except. de gesti	3 690,00	0,20	0,71		3 689,29	NS
	4 537,51	0,25	725,51	0,06	3 812,00	525,42
Résultat exceptionnel	**-2 094,38**	**-0,11**	**2 192,18**	**0,18**	**-4 286,56**	**-195,54**
Participation des salariés						
Impôts sur les bénéfices						
695000 - Impôts sur les bénéfices	39 445,00	2,16	147,00	0,01	39 298,00	NS
	39 445,00	2,16	147,00	0,01	39 298,00	NS

COMPTES ANNUELS

Liasse fiscale

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

N° 2065-SD
2018

01/01/2017 | 31/12/2017 | X

Désignation de la société:	Adresse du siège social :
SARL OREGON	
SIRET 4 9 3 8 7 6 7 0 0 0 0 0 3 7	
Adresse du principal établissement:	**Ancienne adresse en cas de changement:**
73 BOULEVARD DE BRANDEBOURG 94200 IVRY SUR SEINE	

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:

SIRET

Activités exercées : Autres activités de soutien aux entreprises n.c.a. — Si vous avez changé d'activité, cochez la case

1 Résultat fiscal

Bénéfice imposable à 33,1/3 %	70 202	Bénéfice imposable à 28%	36 880	Déficit	0
Bénéfice imposable à 15 %	38 120				

2 Plus–values

PV à long terme imposables à 15 % | Résultat net de la concession de licences d'exploitation de brevets au taux de 15 %

PV à long terme imposables à 19% | Autres PV imposables à 19% | PV à long teme imposables à 0% | PV exonérées art. 238*quindecies*

3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches

Entreprises nouvelles art. 44 *sexies* | Jeunes entreprises innovantes | Zones franches urbaines | Pôle de compétitivité

Entreprises nouvelles art. 44 *septies* | Zones franches d'activités art. 44 *quaterdecies* | Autres dispositifs | Zone de Restructuration de la défense, art. 44 *terdecies*

Sociétés d'investissements immobiliers cotées | Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou – selon le cas) | Plus–values exonérées relevant du taux à 15 %

4 Option pour le crédit d'impôt outre–mer :

Dans le secteur productif, art. 244 quater W | Dans le secteur du logement social, art. 244 quater X

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt	
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre–Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.	

Recettes nettes soumises à la contribution 2,5%	

Vous devez obligatoirement déposer votre déclaration n°2065–SD par voie dématérialisée . Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2% prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr. Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site www.impots.gouv.fr.

Viseur conventionné | Visa : CGA

Nom, adresse, téléphone, Télécopie

– du professionnel de l'expertise comptable : SARL ARPADE
12 RUE BARBES 92300 LEVALLOIS PERRET *Tél.:* 01.41.43.08.08

– du conseil : *Tél :*

– de l'association agréée : *Tél :*

– N° d'agrément de l'AA :

Cegid Group

Formulaire obligatoire
(art. 223 du Code général des impôts)

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

ANNEXE A LA DÉCLARATION N° 2065

N° 2065 bis-SD
2018

Montant global brut des distributions (1)	Payées par la société elle–même	a		Payées par un établissement chargé du service des titres	b	
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire (s) (2)					(c)	
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées					(d)	
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci–dessus (3)					(e)	
					(f)	
					(g)	
					(h)	
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4)					(i)	
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI					(j)	
Montant des revenus répartis (5)					**Total (a à h)**	

Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48–3 à 6 ann. III au CGI) : – SARL – tous les associés ; – SCA – associés gérants ; – SNC ou SCS – associés en nom ou commandités ; – SEP et sté de copropriétaires de navires – associés, gérants ou coparticipants.	Pour les S.A.R.L.	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col. 1 à titre de traitements, émoluments, indemnités, rembourse–ments forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.						
	Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit	Année au cours de laquelle le versement a été effectué	Montant des sommes versées :					
			à titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6		
				Indemnités forfaitaires	Remboursements	Indemnités forfaitaires	Remboursements	
1	2	3	4	5	6	7	8	

* NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

* ADRESSES DES AUTRES ÉTABLISSEMENTS (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)		MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice	
		MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice	
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages (b)		MVLT réalisée au cours de l'exercice	
		MVLT restant à reporter	

Cegid Group

(1) **BILAN - ACTIF**

DGFiP N° 2050 2018

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SARL OREGON — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* : 12

Adresse de l'entreprise : 73 BOULEVARD DE BRANDEBOURG 94200 IVRY SUR SEINE — Durée de l'exercice précédent* : 12

Numéro SIRET* : 4 9 3 8 7 6 7 0 0 0 0 0 3 7 — Néant ☐ *

Exercice N clos le, 31/12/2017

				Brut 1		Amortissements, provisions 2	Net 3
		Capital souscrit non appelé (I)	AA				
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC		
		Frais de développement *	CX		CQ		
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	99 239	AG	88 015	11 224
		Fonds commercial (1)	AH		AI		
		Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO		
		Constructions	AP	6 688	AQ	3 490	3 198
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	38 122	AS	6 251	31 870
		Autres immobilisations corporelles	AT	58 662	AU	37 762	20 899
		Immobilisations en cours	AV		AW		
		Avances et acomptes	AX		AY		
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
		Autres participations	CU		CV		
		Créances rattachées à des participations	BB		BC		
		Autres titres immobilisés	BD		BE		
		Prêts	BF		BG		
		Autres immobilisations financières*	BH	16 556	BI		16 556
		TOTAL (II)	BJ	219 269	BK	135 520	83 749
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM		
		En cours de production de biens	BN		BO		
		En cours de production de services	BP	34 850	BQ		34 850
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
		Marchandises	BT		BU		
		Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW		
	CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	715 985	BY	150 188	565 796
		Autres créances (3)	BZ	301 322	CA		301 322
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	42	CE		42
		Disponibilités	CF	112 833	CG		112 833
Comptes de régularisation		Charges constatées d'avance (3)*	CH	24 154	CI		24 154
		TOTAL (III)	CJ	1 189 186	CK	150 188	1 038 998
		Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW				
		Primes de remboursement des obligations (V)	CM				
		Ecarts de conversion actif* (VI)	CN				
		TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	1 408 456	1A	285 708	1 122 747

Renvois : (1) Dont droit au bail : | (2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP | (3) Part à plus d'un an CR

Clause de réserve de propriété :* Immobilisations : | Stocks : | Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

(2) **BILAN - PASSIF avant répartition** DGFiP N° 2051 2018

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SARL OREGON — Néant ☐ *

			Exercice N
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 50 000)	DA	50 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC	
	Réserve légale (3)	DD	5 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	32 005
	Report à nouveau	DH	117 828
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	117 112
	Subventions d'investissement	DJ	
	Provisions réglementées *	DK	
	TOTAL (I)	DL	321 947
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
	Avances conditionnées	DN	
	TOTAL (II)	DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	
	Provisions pour charges	DQ	
	TOTAL (III)	DR	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS	
	Autres emprunts obligataires	DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	137 729
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	3 969
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	341 193
	Dettes fiscales et sociales	DY	243 134
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	
	Autres dettes	EA	74 774
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	
	TOTAL (IV)	EC	800 800
	Ecarts de conversion passif* **(V)**	ED	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	1 122 747

RENVOIS				
(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital		1B	
(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
		Ecart de réévaluation libre	1D	
		Réserve de réévaluation (1976)	1E	
(3)	Dont réserve spéciale des plus–values à long terme *		EF	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	712 872
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

③ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFiP N° 2052 2018

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SARL OREGON — Néant ☐ *

			Exercice N					
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC		
	Production vendue biens *	FD		FE		FF		
	Production vendue services *	FG	1 824 398	FH		FI	1 824 398	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	1 824 398	FK		FL	1 824 398	
	Production stockée*					FM	12 749	
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP		
	Autres produits (1) (11)					FQ	115	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	1 837 263	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS		
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	1 193 426	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	9 991	
	Salaires et traitements*					FY	291 947	
	Charges sociales (10)					FZ	130 389	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations – dotations aux amortissements*					GA	16 922	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations – dotations aux provisions*					GB		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	33 535	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE	203	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	1 676 415	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	160 847	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	1 828	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	Total des produits financiers (V)					GP	1 829	
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	4 021	
	Différences négatives de change					GS	2	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU	4 024	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(2 194)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	158 652	

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Cegid Group

(4) **COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (suite)** DGFiP N° 2053 2018

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SARL OREGON — Néant ☐ *

			Exercice N
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	2 443
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	2 443
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	4 537
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	4 537
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(2 094)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	(IX)	HJ	
Impôts sur les bénéfices *	(X)	HK	39 445
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	1 841 535
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	1 724 423
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	117 112

RENVOIS

(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
(2) Dont	produits de locations immobilières	HY	
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci–dessous)	1G	
(3) Dont	– Crédit–bail mobilier *	HP	
	– Crédit–bail immobilier	HQ	
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci–dessous)	1H	
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	1J	
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K	
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)	HX	
(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC	
	Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
(9)	Dont transferts de charges	A1	
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2	
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6	obligatoires A9	

(7) Détail des produits et charges exceptionnels joindre en annexe) : (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le

	Exercice N Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
Pénalités, amendes fiscales et pénales	847	
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	3 690	
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion		500

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :

	Exercice N Charges antérieures	Produits antérieurs

Cegid Group

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

CHARGES ET PRODUITS SUR EXERCICES ANTERIEURS

Cocher la case si vous souhaitez remplir le renvoi 8 avec les données saisies ci-dessous [X]

Cocher la case si vous souhaitez l'affectation des charges et produits antérieurs par nature []

Si la case est cochée, le montant de la colonne "A" sera ajouté à la rubrique de la liasse fiscale.
Si la case n'est pas cochée, les montants sont déjà intégrés dans la rubrique de la liasse fiscale.

Désignation	672 - 772 A	Montants débiteurs B	Montants créditeurs C	Total A + B - C
CHARGES				
Achats de marchandises				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Sous-traitance				
Crédit-bail mobilier				
Crédit-bail immobilier				
Location, charges locatives				
Personnel extérieur				
Autres achats et charges externes				
Impôts et taxes				
Salaires et traitements				
Charges sociales				
Autres charges d'exploitation				
TOTAL				
Intérêts et charges assimilés				
Impôts sur les bénéfices				
PRODUITS				
Ventes de marchandises				
Production vendue biens				
Production vendue services				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Transferts de charges				
Autres produits d'exploitation				
TOTAL				
Produits financiers				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				

Les colonnes B et C ne sont à servir que pour les charges et produits non comptabilisés en 672 et 772

Cegid Group

OPÉRATIONS EXCEPTIONNELLES

Cocher la case si vous souhaitez remplir le renvoi 7 avec les données saisies ci-dessous [X]

Désignation	Montants
DETAIL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	
Pénalités sur marchés	
Pénalités, amendes fiscales et pénales	847
Dons, libéralités	
Créances devenues irrécouvrables dans l'exercice	
Subventions accordées	
Rappel d'impôts (autres qu'impôts sur les bénéfices)	
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	3 690
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	
Autres charges	
Amortissements des immobilisations	
Amortissements dérogatoires	
Autres provisions réglementées sur immobilisations	
Provisions réglementées sur stocks	
Autres provisions réglementées	
Provisions pour risques et charges	
Provisions pour dépréciation	
TOTAL	4 537
DETAIL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	
Dédits et pénalités perçus sur achats et sur ventes	
Libéralités perçues	
Rentrées sur créances amorties	
Subventions d'équilibre	
Dégrèvement d'impôts autres qu'impôts sur les bénéfices	
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion	500
Produits des cessions d'éléments d'actif	
Subventions d'investissement virées au résultat	
Autres produits	
Amortissements dérogatoires	
Autres provisions réglementées sur immobilisations	
Provisions réglementées sur stocks	
Autres provisions réglementées	
Provisions pour risques et charges	
Provisions pour dépréciation	
Transfert de charges	
TOTAL	500

Cegid Group

(5) **IMMOBILISATIONS** — DGFiP N° 2054 2018

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SARL OREGON — Néant ☐ *

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

CADRE A — IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice	Augmentations: Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence	Augmentations: Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste
				1	2	3
INCORP.	Frais d'établissement et de développement — TOTAL I		CZ		D8	D9
INCORP.	Autres postes d'immobilisations incorporelles — TOTAL II		KD	87 239	KE	KF 12 000
CORPORELLES	Terrains		KG		KH	KI
CORPORELLES	Constructions — Sur sol propre	Dont Composants L9	KJ		KK	KL
CORPORELLES	Constructions — Sur sol d'autrui	Dont Composants M1	KM		KN	KO
CORPORELLES	Constructions — Installations générales, agencements et aménagements des constructions *	Dont Composants M2	KP	6 688	KQ	KR
CORPORELLES	Installations techniques, matériel et outillage industriels	Dont Composants M3	KS	9 070	KT	KU 29 052
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Installations générales, agencements, aménagements divers *		KV	8 083	KW	KX 2 594
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Matériel de transport*		KY		KZ	LA
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Matériel de bureau et mobilier informatique		LB	31 602	LC	LD 16 383
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Emballages récupérables et divers *		LE		LF	LG
CORPORELLES	Immobilisations corporelles en cours		LH		LI	LJ
CORPORELLES	Avances et acomptes		LK		LL	LM
CORPORELLES	TOTAL III		LN	55 444	LO	LP 48 029
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		8G		8M	8T
FINANCIÈRES	Autres participations		8U		8V	8W
FINANCIÈRES	Autres titres immobilisés		1P		1R	1S
FINANCIÈRES	Prêts et autres immobilisations financières		1T	14 378	1U	1V 2 178
FINANCIÈRES	TOTAL IV		LQ	14 378	LR	LS 2 178
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			ØG	157 062	ØH	ØJ 62 207

CADRE B — IMMOBILISATIONS			Diminutions: par virement de poste à poste	Diminutions: par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence	Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice	Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence: Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
			1	2	3	4
INCORP.	Frais d'établissement et de développement — TOTAL I	IN		CØ	DØ	D7
INCORP.	Autres postes d'immobilisations incorporelles — TOTAL II	IO		LV	LW 99 239	1X
CORPORELLES	Terrains	IP		LX	LY	LZ
CORPORELLES	Constructions — Sur sol propre	IQ		MA	MB	MC
CORPORELLES	Constructions — Sur sol d'autrui	IR		MD	ME	MF
CORPORELLES	Constructions — Inst. gales, agencts et am. des constructions	IS		MG	MH 6 688	MI
CORPORELLES	Installations techniques, matériel et outillage industriels	IT		MJ	MK 38 122	ML
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Inst. gales., agencts, aménagements divers	IU		MM	MN 10 677	MO
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Matériel de transport	IV		MP	MQ	MR
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Matériel de bureau et informatique, mobilier	IW		MS	MT 47 985	MU
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Emballages récupérables et divers *	IX		MV	MW	MX
CORPORELLES	Immobilisations corporelles en cours	MY		MZ	NA	NB
CORPORELLES	Avances et acomptes	NC		ND	NE	NF
CORPORELLES	TOTAL III	IY		NG	NH 103 473	NI
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence	IZ		ØU	M7	ØW
FINANCIÈRES	Autres participations	IØ		ØX	ØY	ØZ
FINANCIÈRES	Autres titres immobilisés	I1		2B	2C	2D
FINANCIÈRES	Prêts et autres immobilisations financières	I2		2E	2F 16 556	2G
FINANCIÈRES	TOTAL IV	I3		NJ	NK 16 556	2H
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		I4		ØK	ØL 219 269	ØM

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

(6) **AMORTISSEMENTS** DGFiP **N° 2055 2018**

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SARL OREGON — Néant ☐ *

CADRE A — SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement — TOTAL I		CY		EL		EM		EN	
Autres immobilisations incorporelles — TOTAL II		PE	84 706	PF	3 308	PG		PH	88 015
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements, aménagements des constructions	PV	2 654	PW	836	PX		PY	3 490
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	1 759	QA	4 492	QB		QC	6 251
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales., agencements, aménagements divers	QD	7 013	QE	905	QF		QG	7 919
	Matériel de transport	QH		QI		QJ		QK	
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	22 464	QM	7 378	QN		QO	29 843
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL III		QU	33 891	QV	13 613	QW		QX	47 505
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		ØN	118 598	ØP	16 922	ØQ		ØR	135 520

CADRE B — VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables		DOTATIONS Colonne 1 Différentiel de durée et autres		DOTATIONS Colonne 2 Mode dégressif		DOTATIONS Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		REPRISES Colonne 4 Différentiel de durée et autres		REPRISES Colonne 5 Mode dégressif		REPRISES Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel		Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais établissements TOTAL I		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6	
Autres immob. incorporelles TOTAL II		N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1	
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6	
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4	
	Ins. gales, agenc et am. des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2	
Inst. techniques mat. et outillage		T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9	
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7	
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5	
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3	
	Emballages récup. et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1	
TOTAL III		X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8	
Frais d'acquisition de titres de participation TOTAL IV		NL						NM						NO	
Total général (I+II+III+IV)		NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV	
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)	NW		Total général non ventilé (NS+NT+NU)	NY		Total général non ventilé (NW-NY)	NZ								

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler			Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations			SP		SR	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

(7) **PROVISIONS INSCRITES AU BILAN** DGFiP N° 2056 2018

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SARL OREGON — Néant ☐ *

	Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1		AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3		Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T		TA		TB		TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A–II) *	3U		TD		TE		TF	
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V		TG		TH		TI	
	Amortissements dérogatoires	3X		TM		TN		TO	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4		D5		D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ		IK		IL		IM	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR	
Provisions pour risques et charges	**TOTAL I**	3Z		TS		TT		TU	
	Provisions pour litiges	4A		4B		4C		4D	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S	
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y		4Z		5A	
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J		5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V		5W		5X		5Y	
	TOTAL II	5Z		TV		TW		TX	
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations – incorporelles	6A		6B		6C		6D	
	– corporelles	6E		6F		6G		6H	
	– titres mis en équivalence	Ø2		Ø3		Ø4		Ø5	
	– titres de participation	9U		9V		9W		9X	
	– autres immobilisations financières (1)*	Ø6		Ø7		Ø8		Ø9	
	Sur stocks et en cours	6N		6P		6R		6S	
	Sur comptes clients	6T	116 652	6U	33 535	6V		6W	150 188
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X		6Y		6Z		7A	
	TOTAL III	7B	116 652	TY	33 535	TZ		UA	150 188
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	116 652	UB	33 535	UC		UD	150 188
	Dont dotations et reprises – d'exploitation			UE	33 535	UF			
	– financières			UG		UH			
	– exceptionnelles			UJ		UK			

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39–1–5e du C.G.I — 10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

PROVISIONS POUR HAUSSE DES PRIX

Libellé	Début d'exercice	Augmentations	Diminutions	Fin d'exercice

8

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE *

DGFiP N° 2057 2018

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SARL OREGON — Néant ☐ *

CADRE A — ÉTAT DES CRÉANCES

			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN	
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US	
	Autres immobilisations financières	UT	16 556	UV		UW	16 556
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA	140 865		140 865		
	Autres créances clients	UX	575 119		575 119		
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée* UO)	Z1					
	Personnel et comptes rattachés	UY	7 246		7 246		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ					
	Etat et autres collectivités publiques — Impôts sur les bénéfices	VM					
	Etat et autres collectivités publiques — Taxe sur la valeur ajoutée	VB	127 606		127 606		
	Etat et autres collectivités publiques — Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN					
	Etat et autres collectivités publiques — Divers	VP					
	Groupe et associés (2)	VC	125 016		125 016		
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	41 452		41 452		
	Charges constatées d'avance	VS	24 154		24 154		
	TOTAUX	VT	1 058 017	VU	1 041 461	VV	16 556
RENVOIS (1)	Montant des – Prêts accordés en cours d'exercice	VD					
	Montant des – Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE					
(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF					

CADRE B — ÉTAT DES DETTES

		Montant brut 1		A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4
Emprunts obligataires convertibles (1)	7Y					
Autres emprunts obligataires (1)	7Z					
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1) — à 1 an maximum à l'origine	VG					
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1) — à plus d'1 an à l'origine	VH	137 729		49 801	87 928	
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)	8A					
Fournisseurs et comptes rattachés	8B	341 193		341 193		
Personnel et comptes rattachés	8C	27 993		27 993		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	8D	56 357		56 357		
Etat et autres collectivités publiques — Impôts sur les bénéfices	8E	26 248		26 248		
Etat et autres collectivités publiques — Taxe sur la valeur ajoutée	VW	131 740		131 740		
Etat et autres collectivités publiques — Obligations cautionnées	VX					
Etat et autres collectivités publiques — Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	795		795		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	8J					
Groupe et associés (2)	VI	3 969		3 969		
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)	8K	74 774		74 774		
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *	Z2					
Produits constatés d'avance	8L					
TOTAUX	VY	800 800	VZ	712 872	87 928	
RENVOIS (1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques	VL		
RENVOIS (1) Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	68 761	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032			

Cegid Group

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

9

DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL

DGFiP N° 2058-A 2018

Désignation de l'entreprise : SARL OREGON — Néant ☐ * — Exercice N, clos le : 31/12/2017

I. RÉINTÉGRATIONS

	BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE						WA	117 112
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail (entreprises à l'IR)	de l'exploitant ou des associés					WB	
		de son conjoint		moins part déductible*		à réintégrer :	WC	
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)	WD		Amortissements excédentaires (art. 39-4 du C.G.I.) et autres amortissements non déductibles	WE		XE	
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)	WF		Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)	WG			
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option	RA		(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)	RB	)		
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)	WI		Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)	XX		XW	847
	Amendes et pénalités	WJ	847	Charges financières (art. 212 bis) *	XZ			
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*						XY	
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)						I7	39 445
Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE	WL		Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI	L7		K7	
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme	– imposées au taux de 15 % ou de 19 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)					I8	
		– imposées au taux de 0 %					ZN	
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs*	– Plus-values nettes à court terme					WN	
		– Plus-values soumises au régime des fusions					WO	
	Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)						XR	
	Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *	Intérêts excédentaires (art. 39-1-3° et 212 du C.G.I.)	SU		Zones d'entreprises* (activité exonérée)	SW	WQ	
		Déficits étrangers antérieurement déduit par les PME (art. 209C)	SX		Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro	M8		
	Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage						Y1	
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage						Y3	
						TOTAL I	WR	157 404

II. DÉDUCTIONS

	PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE						WS				
	Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. *						WT				
	Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B, cadre III)						WU				
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme	– imposées au taux de 15 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)					WV				
		– imposées au taux de 0 %					WH				
		– imposées au taux de 19%					WP				
		– imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures					WW				
		– imputées sur les déficits antérieurs					XB				
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %						I6				
	Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*						WZ				
	Régime des sociétés mères et des filiales * Produit net des actions et parts d'intérêts :	(Quote-part des frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation	2A			)	XA				
Mesures d'incitation	Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*.						ZY				
	Majoration d'amortissement*						XD				
	Abattement sur le bénéfice et exonérations* — Reprise d'entreprises en difficultés (44 *septies*)	K9		Entreprises nouvelles 44 *sexies*	L2		Jeunes entreprises innovantes (44 *sexies* A)	L5		XF	
	Pôle de compétitivité hors CICE (44 *undecies*)	L6		Sociétés investissement immobilier cotée (art. 208C)	K3		Zone de restructuration de la défense (44 *terdecies*)	PA			
	Zone franche urbaine -TE (44 octies, octies A)	ØV		Bassin d'emploi à redynamiser (44 *duodecies*)	1F		Zone franche d'activité (44 *quaterdecies*)	XC			
				Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)				PC			
	Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)									XS	
	Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé	Dont déduction exceptionnelle pour investissement	X9	2 009	Créance dégagée par le report en arrière de déficit	ZI	)			XG	12 202
	Déduction des produits affectés aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage									Y2	
								TOTAL II		XH	12 202

III. RÉSULTAT FISCAL

Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :	bénéfice (I moins II)	XI	145 202
	déficit (II moins I)	XJ	
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*		ZL	
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*		XL	
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)		XN	145 202
		XO	

Cegid Group

(lignes 1 à 2)

ETAT ANNEXE à : 9 - DETERMINATION DU RESULTAT FISCAL

N° 2058-A

Désignation

SARL OREGON

II - DEDUCTIONS DIVERSES

Libellé	Exercice N Montant
cice	10 193
majorations amortissement macron	2 009

Cegid Group

(10) **DÉFICITS, INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER ET PROVISIONS NON DÉDUCTIBLES**

DGFiP **N° 2058-B 2018**

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SARL OREGON — Néant ☐ *

I. SUIVI DES DÉFICITS

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	K4	
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058–A)	K5	
Déficits reportables (différence K4–K5)	K6	
Déficits de l'exercice (tableau 2058 A, ligne XO)	YJ	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)	YK	

II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES

Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39–1. 1° bis Al. 1er du CGI, dotations de l'exercice	ZT	26 626

III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT

(à détailler sur feuillet séparé)	Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice	
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39–1. 1° bis Al. 2 du CGI *	ZV		ZW	
Provisions pour risques et charges *				
	8X		8Y	
	8Z		9A	
	9B		9C	
Provisions pour dépréciation *				
	9D		9E	
	9F		9G	
	9H		9J	
Charges à payer				
	9K		9L	
	9M		9N	
	9P		9R	
	9S		9T	
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A :	YN	▼ ligne WI	YO	▼ ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 *septies* du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1		

ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS

(art. L3113–1 et L3211–1 du code des Transports) (case à cocher) — XU ☐

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

Cegid Group

(11) **TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT ET RENSEIGNEMENTS DIVERS**

DGFiP N° 2058-C 2018

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SARL OREGON — Néant ☐ *

ORIGINES				AFFECTATIONS			
Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC	117 828		Affectations aux réserves – Réserve légale	ZB	3 500	
				Affectations aux réserves – Autres réserves	ZD	32 005	
Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	35 505		Dividendes	ZE		
Prélèvements sur les réserves	ØE			Autres répartitions	ZF		
				Report à nouveau	ZG	117 828	
TOTAL I	ØF	153 334		(N.B. Le total I doit nécessairement être égal au total II) **TOTAL II**	ZH	153 334	

RENSEIGNEMENTS DIVERS — Exercice N :

ENGAGEMENTS	– Engagements de crédit–bail mobilier (Précisez le prix de revient des biens pris en crédit–bail J7)	YQ		
	– Engagements de crédit–bail immobilier	YR		
	– Effets portés à l'escompte et non échus	YS		
DÉTAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	– Sous–traitance	YT	853 723	
	– Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois J8)	XQ	65 760	
	– Personnel extérieur à l'entreprise	YU	9 190	
	– Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)	SS	16 299	
	– Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages	YV		
	– Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles ES)	ST	248 451	
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052	ZJ	1 193 426	
IMPÔTS ET TAXES	– Taxe professionnelle *, CFE, CVAE	YW	3 702	
	– Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers ZS)	9Z	6 289	
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052	YX	9 991	
T.V.A.	– Montant de la T.V.A. collectée	YY	364 879	
	– Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations	YZ	60 483	
DIVERS	– Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS 2017) *	ØB	282 118	
	– Montant de la plus–value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *	ØS		
	– Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *	ZK		%
	– Numéro du centre de gestion agréé * XP		– **Filiales et participations:** (Liste au 2059-G prévu par art. 38 II de l'ann. III au CGI) — Si oui cocher 1 Sinon 0	ZR 0
	– Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 *bis* du CGI pour l'entreprise donatrice	RG		
	– Montant de l'investissement qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 *octies*	RH		

REGIME DE GROUPE *								
Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.	JA		Plus-values à 15%	JK		Plus-values à 0%	JL	
			Plus-values à 19%	JM		Imputations	JC	
Groupe : résultat d'ensemble.	JD		Plus-values à 15%	JN		Plus-values à 0%	JO	
			Plus-values à 19%	JP		Imputations	JF	
Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale	JH		N° SIRET de la société mère du groupe	JJ				

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058–NOT pour le régime de groupe).

Cegid Group

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

16 **CONTRIBUTION ÉCONOMIQUE TERRITORIALE**
VALEUR AJOUTÉE ET EFFECTIFS

DGFiP **N° 2059-E 2018**

Désignation de l'entreprise : SARL OREGON — Néant ☐ *

Exercice ouvert le : 01/01/2017 et clos le : 31/12/2017 Durée en nombre de mois : 12

Si l'entreprise est membre d'une intégration fiscale, indiquez le SIREN et la dénomination de la société tête de groupe :

I Chiffre d'affaires de référence CVAE

Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	OA	1 824 398
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK	
Plus–values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	OL	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges	OT	
TOTAL 1	OX	1 824 398

II Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée

Autres produits de gestion courante (hors quote–parts de résultat sur opérations faites en commun)	OH	115
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE	
Subventions d'exploitation reçues	OF	
Variation positive des stocks	OD	12 749
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT	
TOTAL 2	OM	12 864

III Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée

Achats	ON	
Variation négative des stocks	OQ	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances	OR	1 127 665
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location–gérance ou de crédit–bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois.	OS	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	OZ	
Autres charges de gestion courante (hors quote–parts de résultat sur opérations faites en commun)	OW	203
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location–gérance ou de crédit–bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9	
Moins–values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si attachées à une activité courante	OY	
TOTAL 3	OJ	1 127 869

IV Valeur ajoutée produite

Calcul de la Valeur Ajoutée TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3	OG	709 394

V Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises

Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le 1330–CVAE pour multi–établissements et sur les formulaires n° 1329–AC et 1329–DEF).	SA	709 394

Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE

Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono–établissement au sens de la CVAE (cf. notice de la déclaration n° 1330–CVAE–SD), compléter le cadre ci–dessous et la case SA, vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330–CVAE–SD.

MONO ÉTABLISSEMENT au sens de la CVAE	EV	X																				
Chiffre d'affaires de référence CVAE													GX	1	8	2	4	3	9	8		
Effectifs au sens de la CVAE													EY							7		
Période de référence	GY	0	1	/	0	1	/	2	0	1	7	GZ	3	1	/	1	2	/	2	0	1	7
Date de cessation												HR			/			/				

VI Cotisation Foncière des Entreprises : Qualification des effectifs

Effectifs moyens du personnel	YP	7
Dont apprentis	YF	
Dont handicapés	YG	
Effectifs affectés à l'activité artisanale	RL	

Pour les entreprises de crédit, les entreprises de gestion d'instruments financiers, les entreprises d'assurance, de capitalisation et de réassurance de toute nature, cette fiche sera adaptée pour tenir compte des modalités particulières de détermination de la valeur ajoutée ressortant des plans comptables professionnels (extraits de ces rubriques à joindre).

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OS, OW et OZ des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Cegid Group

(17) **COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL** DGFiP **N° 2059-F 2018**

Formulaire obligatoire (article 38 de l'ann. III au CGI)

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

1/1 (1)

Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 31/12/2017 N° SIRET 4 9 3 8 7 6 7 0 0 0 0 0 3 7

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SARL OREGON

ADRESSE (voie) 73 BOULEVARD DE BRANDEBOURG

CODE POSTAL 94200 VILLE IVRY SUR SEINE

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise	P1	1	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P3	5 000
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	P2	2	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P4	

I – CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique SARL Dénomination ESSENCE THINK

N° SIREN (si société établie en France) 512709403 % de détention 100.00 Nb de parts ou actions 5 000

Adresse : N° 73 Voie BOULEVARD DE BRANDEBOURG

Code Postal 94200 Commune IVRY SUR SEINE Pays FRANCE

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

II – CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

OREGON
BUREAU D'ÉTUDES STRUCTURE
BOIS – BÉTON - MÉTAL

RAPPORT SPECIAL SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 27/06/2018

OREGON

Société à responsabilité limitée au capital de 50 000 euros.

Siège social : 73 Boulevard de Brandebourg 94200 Ivry-sur-Seine.

RCS 493 876 700 Créteil.

Messieurs les associés,

J'ai l'honneur, conformément aux dispositions des articles L.223-19 et R.223-17 du Code de commerce, de vous présenter le rapport spécial sur la convention conclue entre la société et l'un de ses gérants ou associés.

La convention qui a été conclue au cours d'exercices antérieurs mais dont l'exécution s'est poursuivie au cours du présent exercice sont les suivantes :

- Convention conclue entre Monsieur Benoit Cauvin, gérant et la société civile immobilière 94 CLB au 01/01/2017 (par renouvellement) relative à la location des bureaux au 73 Boulevard de Brandebourg pour un loyer de 23 520 Euros annuel.

Je vous demanderai de bien vouloir ratifier cette convention lors de l'assemblée générale.

Le Gérant,

Benoit CAUVIN

AGENCE DE PARIS: 73, boulevard de Brandebourg 94200 IVRY-SUR-SEINE
Tél : 01 43 62 51 83 // Fax : 01 70 24 78 64
AGENCE DE TOULOUSE: 8 Rue Hemera ZI Lavigne 31190 AUTERIVE
Tél : 05 82 95 60 19 // Fax : 08 26 38 46 41
AGENCE DE LONDRES: 100 Borough High Street LONDON SE1 1LB UNITED KINGDOM
Tél : +44(0) 2 034 450 861

GROUPE ESSENCE THINK

OREGON

Société à Responsabilité Limitée

Capital Social: 50 000 €uros

Siège Social : 73 bd de Brandebourg 94200 Ivry-sur-Seine

RCS CRETEIL 493 876 700

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU
27 Juin 2018

APPROBATION DES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2017

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS

L'an deux mille dix huit, le vingt-sept juin à onze heures,

Les associés se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire au Siège social, sur convocation de la gérance.

Une feuille de présence a été émargée par chaque membre de l'assemblée, entrant en séance.

Sont présents :

M. Benoit CAUVIN Demeurant 4, Rue Villa du Bel Air 75012 Paris propriétaire de 1 000 parts sociales, ci	1000
M. Emmanuel PIERRE Demeurant 12, Chemin des Vignes 91190 Gif-sur-Yvette propriétaire de 1 000 parts sociales, ci	1 000
Essence Think SARL (RCS Créteil 512 709 403) Demeurant au 73 Boulevard de Brandebourg 94200 Ivry sur-Seine Propriétaire de 3 000 parts sociales, ci.....	3 000
Total des parts représentées égal à cent pour cent des parts composant le capital social	5 000

Les associés présents possèdent les milles parts représentant l'intégralité du capital social.

En conséquence, les associés peuvent valablement délibérer en assemblée ordinaire.

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Benoit CAUVIN, gérant - associé de la société.

BC

Le Président met à la disposition des associés :

- un exemplaire des statuts de la société,
- la copie de la lettre recommandée de convocation adressée à chaque associé,
- la feuille de présence.

Il dépose également les rapports et documents suivants qui vont être soumis à l'examen de l'assemblée :

- les rapports de la gérance,
- les comptes annuels et l'annexe,
- le texte des projets de résolutions.
- le rapport spécial sur les conventions réglementées.

Il précise que les rapports de la gérance, les comptes annuels ainsi que le texte des résolutions proposées ont été communiqués aux associés et l'inventaire de l'actif et du passif tenu à leur disposition au siège social conformément aux dispositions réglementaires.

Les membres de l'assemblée déclarent qu'ils ont eu connaissance des ces documents et qu'ils ont pu consulter l'inventaire, avant l'assemblée et dans les délais réglementaires.

Le Président rappelle alors l'ordre du jour :

- Rapport de la gérance sur la marche de la société et sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2017 ;
- Rapport de la gérance sur les conventions visées à l'article 223-19 du Code de Commerce ;
- Approbation de ces comptes et conventions dont rémunération de la gérance ;
- Affectation du résultat.

Après avoir donné lecture des rapports de la gérance, il présente à l'assemblée les comptes annuels.

Enfin, la discussion est ouverte.

Personne ne demandant plus parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes, figurant à l'ordre du jour.

PREMIERE RESOLUTION - APPROBATION DES COMPTES

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de la gérance sur l'exercice clos le 31 décembre 2017 approuve, tels qu'ils ont été présentés, les comptes annuels arrêtés à cette date, se soldant par un bénéfice comptable de 117 113.

Elle approuve également les opérations traduites dans ces comptes ou résumés dans ces rapports.

L'assemblée générale donne en conséquence à la gérance quitus de l'exécution de son mandat

BC

pour l'exercice approuvé.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION - AFFECTATION DU RESULTAT

L'assemblée générale, sur proposition de la gérance, décide d'affecter le bénéfice, au poste « *Report à nouveau* ».

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION – DISTRIBUTION DE BENEFICE

L'assemblée générale, sur proposition de la gérance, décide de mettre en réserve le bénéfice.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION – CONVENTIONS REGLEMENTEES

L'assemblée générale, suivant le rapport spécial sur les conventions réglementées, ratifie la convention.

CLOTURE

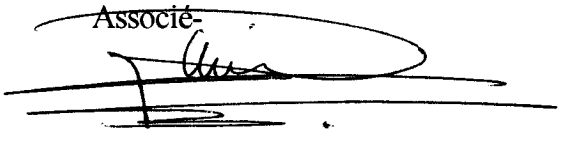
Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance a été levée à onze heures et

trente minutes.

De tout ce qui précède, il a été dressé le président procès-verbal.

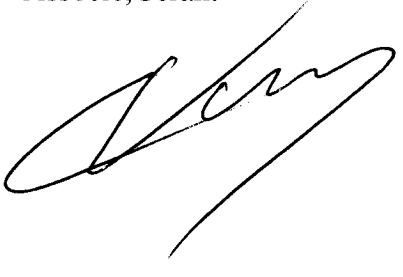
M. Emmanuel PIERRE

Associé



M. Benoit CAUVIN

Associé,Gérant



Essence Think



BC